



Conseil d'Administration

Kinshasa, le 08 août 2024

**Président**

*Dr. Malonga Miotudila*

**Vice-Président**

*Prof. Dr. Samuel Mampunza*

**Trésorière**

*Dr. Helene Mambu*

**Directeur Exécutif**

*Dr. Ngoma Miezi Kintaudi*

**Membres**

1. *Dr. Lawrence Shtreshley*
2. *Prof. Dr Antoinette TSHEFU*
3. *M. Antoine KASONGO*
4. *ECC-Pasteur Moise GBEMA*
5. *IMA- Dr. Susan Girais*
6. *Dr. José NKUNI*
7. *Dr. Joachim LUBIBA*

N/Réf: 629/AKK/DIREX/ 2024

**Avis d'Appel d'offres (AAOI)**

**SELECTION D'UN PRESTATAIRE FIRME DE SERVICES DE TRANSPORT PRIMAIRE MULTIMODAL DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES, MEDICAUX, NON-MEDICAUX, INTRANTS ET DIVERS EQUIPEMENTS POUR LE COMPTE DE SANRU ASBL**

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT**

**DAOI N° 022/SANRU/ROUTINE/FM/GC7/2024**

**Date de publication : 9 août 2024**

**Date de réception : 24 septembre 2024**

1. LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC) a obtenu une allocation financière du Fonds mondial dans le cadre de la subvention Malaria pour la période 2023 - 2026.
2. SANRU ASBL a été désigné comme Principal Réciendaire (PR) pour l'acquisition, la gestion et la distribution des produits pharmaceutiques, médicaux et non médicaux, des intrants et divers équipements pour la subvention de lutte contre la MALARIA.
3. Conformément au plan de mise en œuvre, SANRU asbl se propose d'utiliser une partie de cette allocation pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché de transport multimodal des produits pharmaceutiques, des produits médicaux et non-médicaux, des intrants et divers équipements depuis leurs entrepôts des Portes d'Entrée (KINSHASA, GOMA, ARU et LUBUMBASHI) vers les chefs-lieux des Provinces dans les Centrales de Distribution Régionales (CDR) appuyées par le PR SANRU Asbl
4. SANRU asbl souhaite sélectionner des prestataires de service firme pour l'ensemble des types de transports demandés et invitent ainsi, par le présent Avis d'Appel d'Offre, les candidats intéressés à présenter une offre sous pli fermé cacheté pour le transport, pour un ou plusieurs lots, suivant les termes de référence. Les capacités techniques d'exécution de la mission ainsi que les coûts unitaires des offres serviront de base à la sélection des prestataires.

SANRU ASBL signera un contrat cadre avec le (s) attributaire (s) du présent marché pour la fourniture des services de transport.



5. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres International (AOI) telle que définie dans le manuel des procédures de passation de marchés de SANRU ASBL.
6. Le présent marché est à **cinq (05) lots distincts et divisibles**. Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots. Les attributions des marchés se feront de la manière suivante :
  1. Lot N° 1 : Transport à partir des Villes de Kinshasa, Matadi et Kikwit vers les provinces de Kinshasa, Kongo Central, Kwango, Kwilu et Mai-Ndombe
  2. Lot N° 2 Transport à partir des villes de Kinshasa, Lisala, Gemena et Mbandaka vers les provinces de l'Équateur, Tshuapa, Mongala, Nord Ubangi, et Sud Ubangi
  3. Lot N° 3 Transport à partir des villes de Kinshasa, Kisangani, Goma, Bukavu, Bunia et Aru vers les provinces de Tshopo, Nord-Kivu, Ituri, Bas-Uele, Haut-Uele et Maniema
  4. Lot N° 4 Transport à partir des villes de Kinshasa, Mbuji-Mayi, Kananga, Kabinda et Bena Dibebe vers les provinces de Kasai, Kasai Central, Kasai Occidental, Lomami et Sankuru
  5. Lot N° 5 transports à partir des villes de Kinshasa, Lubumbashi, Kamina et Goma vers les provinces de Nord-Kivu, Haut-Katanga, Haut-Lomami, Lualaba et Tanganyika

Chaque lot ci-dessus est découpé en sous-lots ci-après :

- Sous-lot : Transport routier
- Sous-lot : Transport aérien
- Sous-lot : Transport routier et lacustre.

7. A titre indicatif, les poids et volumes des intrants transportés en 2023 par lot sont estimés dans le tableau ci-dessous et en 2024, ces quantités pourraient varier en fonction du financement, des besoins des bénéficiaires et des espaces d'intervention.

# Lot	POIDS en Kg	VOLUME en m <sup>3</sup>
Lot 1	1 626 588,00	7 872,00
Lot 2	699 552,00	3 222,00
Lot 3	312 756,00	1 477,00
Lot 4	299 574,00	1 442,00
Lot 5	217 880,00	596,00
<b>Total</b>	<b>3 156 350,00</b>	<b>14 609,00</b>

8. Les regroupements des soumissionnaires ne sont pas autorisés dans ce marché.
9. L'offre sera accompagnée d'une garantie bancaire originale d'un montant égal à **20 000 \$ US (dollars américain vingt mille) par lot** suivant le modèle en annexe vi ou d'un chèque certifié, valable jusqu'au **19 février 2025** (soit 28 jours après la validité des offres).
10. Les Soumissionnaires devront répondre à des critères de qualification concernant leurs capacités techniques et leurs expériences. Ils devront disposer :
  - a) D'une expérience pertinente en RD Congo datant d'au plus 5 ans dans le transport et la livraison des produits pharmaceutiques, médicaux et non médicaux, intrants et divers équipements.
  - b) D'un charroi automobile et/ou d'une flotte aérienne et maritime/fluviale, en propre ou en location avec contrat (s) valide (s), adaptés au transport des produits concernés. D'une police d'assurance valide pour ses engins ou à défaut, d'un engagement formel à souscrire une assurance « tous risques » pour le charroi ou la flotte à l'exécution de ce marché.



d) D'un espace (entrepôt) de stockage au point de départ où garder les intrants.

11. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations auprès de SANRU asbl, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres tous les jours ouvrables l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 16 heures (heure de Kinshasa) ou par mail à l'adresse suivante : [procurement@sanru.org](mailto:procurement@sanru.org) et ce au plus tard jusqu'à 7 jours avant la date limite de dépôt des offres,

Le Dossier d'appel d'offre sera envoyé, sur simple demande écrite, par courrier électronique. Une version papier (tenant lieu de version officielle faisant foi) pourra également être remise à ceux qui se présenteront à l'adresse ci-dessous. En cas d'expédition sollicitée du Dossier d'Appel d'Offres, les frais y relatifs seront à charge du soumissionnaire. Cet envoi se fera par courrier recommandé avec accusé de réception.

12. SANRU asbl répondra par écrit au plus tard le **17 septembre 2024** à toute demande clarification concernant les documents d'invitation à soumissionner qui lui parviendra jusqu'à 7 jours calendaires avant la date limite de dépôt des propositions.
13. L'offre comprendra une proposition technique et une proposition financière, placées sous plis scellés distincts et devra nous parvenir, au plus tard le **24 septembre 2024 à 11 heures** (heure de Kinshasa) à l'adresse ci-dessous. L'offre demeurera valide pendant **120 jours**, soit jusqu'au **22 janvier 2025**.

**SOINS DE SANTE PRIMAIRES EN MILIEU RURAL (SANRU ASBL)**  
Adresse physique : 149 A/B, Boulevard du 30 Juin, Kinshasa / Gombe  
République Démocratique du Congo  
Courriel : [procurement@sanru.org](mailto:procurement@sanru.org)

14. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des prestataires de service, dans les locaux de SANRU asbl, sis au N° 149 A/B du Boulevard du 30 Juin, dans la Commune de la Gombe, à Kinshasa, le **24 septembre 2024, à 14 heures** (heure de Kinshasa).

15. Les soumissions électroniques et celles déposées hors délai seront rejetées.

Fait à Kinshasa, le 8 août 2024

Dr. NGOMA MIEZI KINTAUDI, MPH, Ph.D.

~~Directeur Exécutif~~



[Retour à la liste](#)